

Résumé exécutif

Le changement climatique constitue une menace grave, généralisée et potentiellement irréversible pour les populations, les écosystèmes, la santé publique, l'infrastructure et l'économie mondiale. S'il n'est pas atténué, il pourrait réduire à néant les progrès réalisés ces dernières décennies en matière de développement, de réduction de la pauvreté et de stimulation de la prospérité. Les pays en développement, en particulier les petits États en développement insulaires et les pays les moins avancés (PMA), sont sans doute ceux qui en subiront les conséquences les plus lourdes puisqu'ils sont particulièrement exposés et vulnérables aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles et qu'ils ne disposent que d'une capacité d'adaptation au changement climatique limitée. Mettre le commerce au service de la lutte contre le changement climatique ouvre diverses perspectives de développement et de croissance, et nécessitera des actions politiques d'envergure pour assurer une transition équitable vers un avenir sobre en carbone, inclusif et résilient.

Face à cette menace existentielle, le *Rapport sur le commerce mondial 2022* explore les différentes facettes de la relation entre le commerce international et le changement climatique. Il examine comment le commerce international est susceptible d'exacerber le changement climatique, comment les conséquences du changement climatique pourraient modifier la structure des échanges et les relations commerciales, et comment le commerce pourrait servir de catalyseur à la réponse mondiale à la crise climatique. Il décrit différentes manières dont la coopération internationale, encouragée par l'OMC, pourrait soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la réalisation de l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2050 fixé dans le cadre du Pacte de Glasgow (IPCC, 2022a) et réduire leur coût. Le message central du rapport est clair : le commerce est un levier essentiel pour transformer l'économie mondiale et placer la planète sur une trajectoire durable.

Le changement climatique est un problème relevant du patrimoine mondial. Les marchés ne suffisent pas à endiguer les menaces liées à l'accumulation de GES dans l'atmosphère, car les entreprises et les consommateurs ne doivent souvent pas faire face directement aux coûts des émissions qu'ils provoquent. Pour corriger ces défaillances du marché, des politiques d'atténuation du changement climatique soigneusement élaborées sont nécessaires afin d'encourager les modifications de comportement et des investissements accrus

dans les domaines de l'efficacité énergétique et des technologies respectueuses du climat.

Les politiques ambitieuses de réduction des émissions de GES rencontrent de nombreuses difficultés, notamment dues aux priorités contradictoires en matière d'économie et de développement, aux stratégies énergétiques divergentes et à la concurrence géopolitique. La fragilité de la reprise après la pandémie de COVID-19, les pressions inflationnistes croissantes, les problèmes de sécurité alimentaire toujours plus sérieux et la guerre en Ukraine ont en outre engendré de nouvelles incertitudes. Si la transition vers une économie sobre en carbone implique des investissements et des coûts d'ajustement substantiels à court terme, elle donnera cependant lieu à des avantages économiques majeurs et créera de nombreuses possibilités de développement plus durable et plus équitable. Une transition bien gérée vers une économie sobre en carbone peut contribuer à limiter les risques climatiques, à promouvoir la biodiversité et à améliorer la sécurité alimentaire. Les investissements dans les énergies propres sont également prometteurs d'une amélioration de la qualité de l'air, de la santé publique et de la qualité de vie des populations du monde entier. Des actions climatiques audacieuses pourraient générer un gain économique de 26 000 milliards d'USD entre 2018 et 2030 (Garrido *et al.*, 2019). La transition vers une économie sobre en carbone est également susceptible de créer des millions de nouveaux emplois dans les secteurs des énergies propres et les secteurs liés à l'énergie, et de soutenir une économie plus inclusive, notamment parce que les femmes sont plus nombreuses à travailler dans les secteurs des énergies renouvelables que dans celui des combustibles fossiles (IRENA, 2021).

Puisqu'un certain degré de changement climatique est inévitable du fait de l'accumulation actuelle de GES dans l'atmosphère, des stratégies d'adaptation sont par ailleurs requises pour rendre les communautés plus résilientes face à l'augmentation du niveau de la mer, à l'intensité croissante des tempêtes et à la modification des régimes pluviométriques qui engendrent davantage d'inondations, de sécheresses et d'incendies de forêt, et qui ont une incidence marquée sur la productivité agricole. Ces phénomènes auront de lourdes conséquences pour le commerce international et des efforts d'adaptation seront nécessaires pour y faire face en vue d'identifier, de prévenir et de réduire les risques climatiques, et de limiter autant que possible les pertes et les dommages inévitables (IPCC, 2022b).

Le rapport montre clairement que le commerce et le changement climatique sont étroitement liés et que la mise en place de mesures plus efficaces d'adaptation et d'atténuation du changement climatique nécessitera une coopération internationale plus solide et plus fructueuse.

Le rapport met en lumière trois points essentiels. Premièrement, bien que le changement climatique puisse avoir des répercussions négatives sérieuses sur le commerce international, le commerce et les politiques commerciales sont des composantes essentielles des stratégies solides d'adaptation au changement climatique. Deuxièmement, bien qu'il génère des émissions de GES, le commerce, ainsi que les politiques commerciales, peuvent favoriser la transition vers une économie sobre en carbone en fournissant un accès aux technologies à faible émission de carbone et en stimulant l'innovation dans ce domaine, en diffusant les meilleures pratiques et en aidant les investissements dans les énergies propres à avoir le plus grand impact possible au moindre coût. Troisièmement, pour améliorer l'ambition et l'efficacité de l'action climatique, il faut renforcer la coopération commerciale internationale à l'OMC.

Même si le changement climatique est susceptible d'avoir des répercussions négatives sérieuses sur le commerce international, le commerce et les politiques commerciales bien conçues sont des composantes essentielles des stratégies solides d'adaptation au changement climatique.

Le changement climatique peut entraîner des pertes de productivité, des pénuries d'approvisionnement et des perturbations des transports ayant de graves conséquences pour le commerce. Comme ces répercussions varient selon les régions, certaines économies seront désavantagées. Il a été constaté que la croissance des exportations de produits agricoles et d'industrie légère des PMA diminuait en moyenne de 2 à 5,7 % face à une élévation de 1 °C de la température au niveau national (Jones et Olken, 2010).

Les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent également avoir une incidence sur les principaux couloirs et infrastructures de transport, créant ainsi des vulnérabilités dans le réseau commercial mondial. Le transport maritime, qui représente 80 % du commerce mondial en volume, est particulièrement exposé au changement climatique, mais d'autres modes de transport peuvent également être concernés. Les petites économies et les pays sans littoral, qui utilisent un nombre limité de ports et de routes pour leurs échanges, peuvent être confrontés

à d'importants goulets d'étranglement liés au commerce en cas de perturbations climatiques. Par exemple, 90 % du commerce international de produits agricoles du Panama passe par le fleuve Paraná ; cependant, ces dernières années, des sécheresses récurrentes ont fréquemment fait baisser le niveau des eaux, limitant le poids du chargement que les barges peuvent transporter et provoquant des embouteillages et des retards.

Les perturbations d'origine climatique ont tendance à être plus graves dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) fortement concentrées, où il est difficile de remplacer les intrants intermédiaires à court terme. Par exemple, en 2011, les inondations survenues en Thaïlande ont perturbé les secteurs mondiaux de l'électronique et de l'automobile, ce qui a entraîné un recul du taux de croissance de la production industrielle mondiale estimé à 2,5 points de pourcentage (Kasman, Lupton et Hensley, 2011). Les risques climatiques liés à la chaîne d'approvisionnement sont souvent exacerbés par les capacités limitées des entreprises à évaluer les risques climatiques et à mettre en place des stratégies de gestion à cet effet.

En l'absence d'une réduction significative des émissions de GES, le changement climatique est susceptible de transformer les avantages comparatifs des pays et la structure de leurs échanges, en modifiant les dotations en ressources naturelles et en altérant l'efficacité avec laquelle les terres, la main-d'œuvre, le capital et les autres facteurs de production peuvent être déployés pour produire des biens et des services. La dépendance à l'égard des produits de base et le manque de diversification peuvent exacerber les vulnérabilités au changement climatique, ce qui montre à quel point il est important de soutenir les efforts visant à accélérer la diversification économique.

L'agriculture, le tourisme et certains secteurs manufacturiers sont particulièrement vulnérables au changement climatique. L'agriculture est le secteur le plus exposé et le plus vulnérable aux variations de la température et des précipitations, ce qui suscite de graves inquiétudes quant à la sécurité alimentaire future. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud subiront probablement des chocs de rendement agricole plus importants que les autres régions et, compte tenu de la part importante des emplois agricoles, elles pourraient connaître des perturbations du marché du travail plus graves. Le changement climatique pourrait également réduire l'attrait touristique de régions traditionnellement prisées, tandis que l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes risquent

d'endommager de manière permanente l'infrastructure touristique. Les secteurs manufacturiers qui dépendent d'intrants sensibles aux conditions climatiques, comme celui de l'industrie alimentaire, sont susceptibles de n'avoir qu'un accès limité aux matières premières. La production à forte intensité de main-d'œuvre pourrait également connaître des retombées négatives, car la hausse des températures réduit la capacité à travailler et accroît les risques d'accident et de coups de chaleur.

L'adaptation au changement climatique est un impératif du développement durable. Sans sous-estimer à quel point celle-ci restera coûteuse et perturbatrice, le commerce peut contribuer de manière importante à prévenir et à réduire les risques climatiques, ainsi qu'à s'y préparer.

Le commerce peut faciliter le développement et le déploiement de technologies favorables à l'adaptation, telles que des variétés de cultures résistantes au climat, des systèmes d'alerte précoce et des systèmes de conservation et de stockage de l'eau. En favorisant une croissance économique plus forte, il peut générer des ressources financières supplémentaires pour investir dans des stratégies d'adaptation notamment des infrastructures résilientes au changement climatique. L'ouverture commerciale permet également un accès plus large aux services contribuant à la préparation aux chocs d'origine climatique, comme les prévisions météorologiques, les assurances, les télécommunications, les transports, la logistique et les services de santé.

L'accès aux biens et services essentiels importés, tels que les aliments et les fournitures médicales, peut aider les économies à faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et à s'en remettre. Faciliter l'importation de matériaux de construction peut contribuer à la reconstruction après les catastrophes. Permettre aux échanges commerciaux de reprendre plus rapidement après un choc d'origine climatique peut également soutenir la reprise économique. Même en l'absence de phénomènes météorologiques extrêmes, les variations des conditions météorologiques sur le long terme peuvent entraîner une baisse des rendements agricoles; le commerce peut alors contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire, car il permet aux régions d'importer des denrées alimentaires pour répondre à la demande. De manière générale, les pays plus ouverts au commerce ont tendance à avoir une plus grande capacité d'adaptation au changement climatique (voir Figure 1).

Le rôle du commerce dans l'adaptation au changement climatique est un signe que les politiques

commerciales doivent faire partie intégrante des stratégies d'adaptation. Un nombre limité mais croissant de mesures commerciales notifiées par des Membres de l'OMC entre 2009 et 2020 sont liées à l'adaptation au changement climatique, bien que celles-ci, qui prennent principalement la forme d'un soutien au secteur agricole, représentent moins de 4% de l'ensemble des mesures commerciales notifiées concernant le climat (161 sur 4 629).

Le commerce et les politiques commerciales ne sont cependant pas une solution miracle pour s'adapter aux conséquences hautement perturbatrices du changement climatique. Il est essentiel de s'attaquer aux facteurs et aux conditions sous-jacents à la vulnérabilité et à l'exposition aux risques climatiques. En outre, le bon fonctionnement des marchés, notamment dans les domaines de l'infrastructure, de la finance, de l'alimentation et de l'emploi, est important pour faciliter l'ajustement.

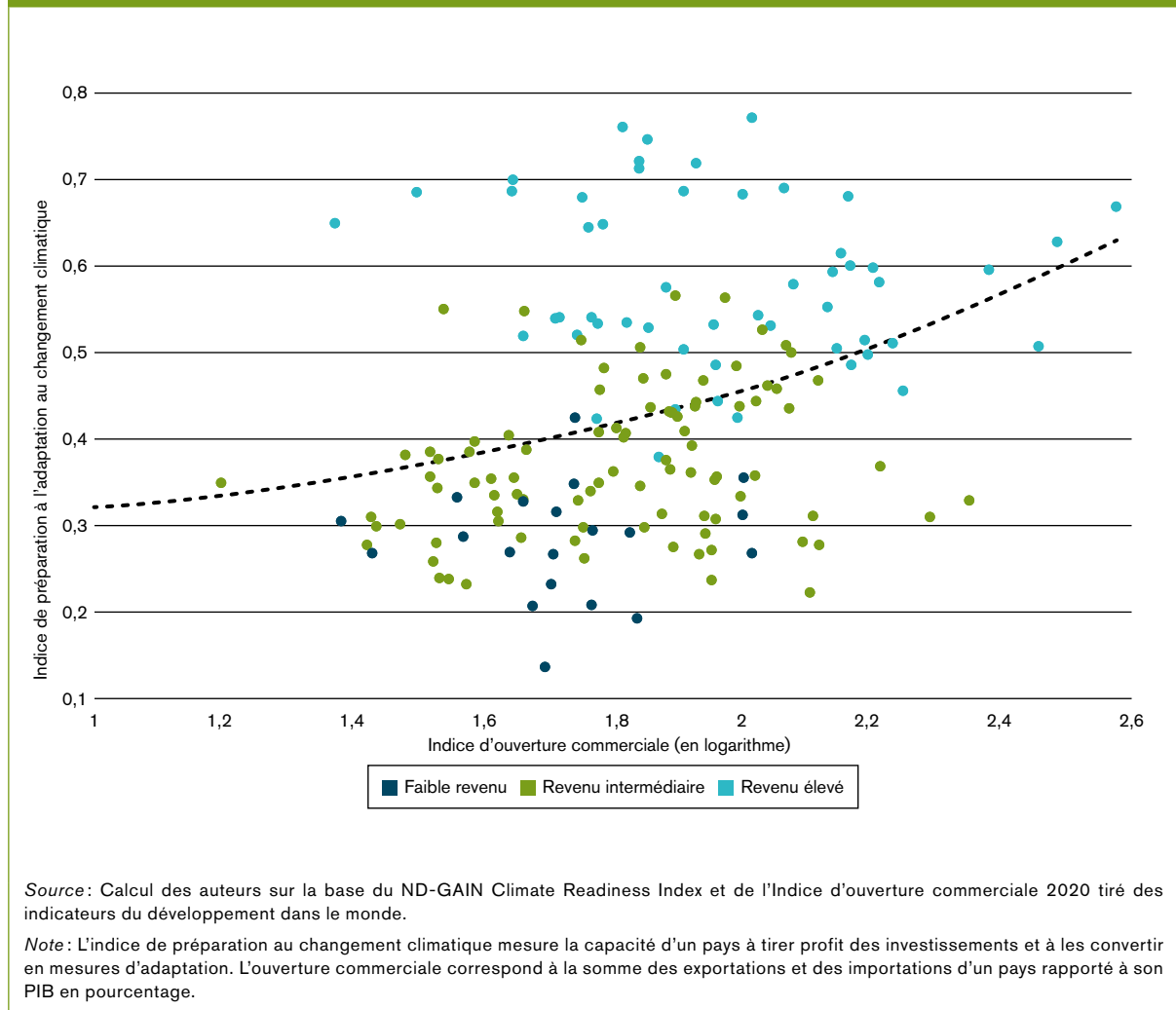
Même s'il génère des émissions de GES, le commerce, ainsi que les politiques commerciales, peuvent contribuer à soutenir la transition vers une économie sobre en carbone.

Comme la plupart des activités économiques, le commerce émet des GES. La part mondiale des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) attribuable aux exportations mondiales de biens et de services a atteint un sommet en 2011 et était estimée à environ 30% des émissions mondiales de carbone en 2018. Ces chiffres indiquent qu'il existe une relation étroite entre la production, le commerce et la consommation, et les émissions qui en découlent dans le cadre des technologies et des processus de production actuels.

Les effets du commerce international sur les émissions de GES sont complexes et peuvent être positifs ou négatifs, dépassant largement les émissions générées lors de la production et du transport des biens et services exportés. L'incidence globale du commerce sur les émissions de carbone dépend, entre autres, du secteur et des pays concernés, ainsi que des sources d'énergie, des méthodes de production et des moyens de transport.

S'agissant des effets positifs, le commerce international améliore la diffusion et le déploiement, à l'échelle mondiale, de biens, de services, de biens d'équipements et de savoir-faire plus sobres en carbone. Il permet aussi de réduire le coût de ces produits grâce à une meilleure efficacité, aux économies d'échelle et aux apprentissages par la pratique. Le coût de l'électricité solaire a par exemple chuté de 97% depuis 1990. Cette baisse du coût des systèmes de panneaux solaires est en grande

Figure 1 : Une meilleure capacité d'adaptation au changement climatique tend à être associée à une plus grande ouverture commerciale.



partie attribuable aux CVM, qui ont permis aux producteurs de réduire les coûts de production et de réaliser des économies d'échelle en répartissant les différentes étapes de la production dans divers pays (OMC et IRENA, 2021). Les possibilités de marché pour les exportations à faible intensité de carbone sont aussi susceptibles de favoriser davantage les investissements et les innovations dans les nouvelles technologies sobres en carbone et d'encourager les actions visant à mieux adapter ces technologies aux conditions locales.

En outre, l'ouverture commerciale peut contribuer à réduire l'intensité carbone de la production économique grâce au déplacement des ressources vers des entreprises plus productives et moins polluantes, car les entreprises participant au commerce international sont souvent plus compétitives et plus efficaces sur le plan énergétique que les entreprises purement nationales. Les revenus plus élevés

généralement associés à une meilleure intégration dans le commerce mondial donnent également aux particuliers la possibilité d'exiger une amélioration de la qualité de l'environnement et de faire pression sur les gouvernements pour que des réglementations climatiques plus strictes soient adoptées et que des ressources financières supplémentaires soient allouées à la protection de l'environnement.

Le commerce international des énergies renouvelables et de l'électricité peut également contribuer à compenser la répartition géographique inégale de la lumière solaire et du vent utilisables, bien que cela soit conditionné par les importantes avancées technologiques requises, notamment en matière de stockage de l'énergie. De nombreux pays en développement s'emploient déjà à exploiter leur riche potentiel en énergies renouvelables. Le Maroc abrite par exemple la plus grande centrale solaire du monde, tandis que l'Égypte construit un parc solaire

photovoltaïque appelé à devenir le plus grand du monde.

S'agissant des effets négatifs, l'ouverture commerciale engendre une hausse des émissions de GES dues à l'augmentation de la production, des transports, de la consommation et de l'élimination des produits. La fragmentation survenant dans le cadre des CVM implique davantage de transport et donc davantage d'émissions. En l'absence de politiques adéquates, le commerce peut inciter à la déforestation, facteur d'augmentation des émissions.

L'évolution de la composition sectorielle de la production, une retombée classique de l'ouverture commerciale, peut aussi entraîner une augmentation ou une diminution des émissions de GES, selon que le pays en question possède ou non un avantage comparatif dans des industries à forte intensité de carbone, avantage dépendant lui-même de facteurs tels que la dotation en ressources, le niveau technologique et les politiques environnementales et énergétiques (OMC, 2021a).

Des préoccupations croissantes concernant les émissions de GES liées au commerce ont donné lieu à des appels visant à limiter les importations et à favoriser la production de biens et de services locaux. Cependant, si les pays ferment leurs frontières au commerce, une augmentation de la production nationale sera nécessaire pour répondre à la demande de biens et de services qui étaient précédemment importés, ce qui engendrera une hausse des émissions de GES qui y sont associés, et la renonciation aux avantages plus généraux du commerce entraînera une baisse du niveau de vie.

Plutôt que de délocaliser, il serait préférable de soutenir, et d'accélérer la transition vers une économie sobre en carbone par un commerce plus écologique, ce qui impliquerait de réduire l'intensité carbone de la production, des transports et des CVM, de développer et de déployer des technologies propres et de promouvoir le commerce de biens et de services respectueux du climat. Le passage à des carburants à plus faible teneur en carbone, l'amélioration de l'efficacité des véhicules et l'élimination progressive des véhicules à forte intensité de carbone font partie des principales possibilités de décarbonation pour le transport international figurent.

Des politiques commerciales bien conçues doivent soutenir le rôle du commerce dans le déploiement et la diffusion des technologies d'atténuation du changement climatique. Le commerce et les politiques commerciales font partie intégrante des plans d'un nombre limité mais croissant de pays

cherchant à atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone fixés dans le cadre des contributions déterminées au niveau national de l'Accord de Paris. Associées à d'autres politiques, les politiques commerciales peuvent aider les pays à se diversifier et à ne plus dépendre des secteurs à forte intensité de carbone, à créer de nouveaux emplois et à améliorer les ambitions en matière d'atténuation. Entre 2009 et 2020, les Membres de l'OMC ont notifié 3 460 mesures d'atténuation du changement climatique liées au commerce portant explicitement sur l'atténuation du changement climatique, les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, ainsi que les énergies alternatives et renouvelables. Ces mesures sont principalement des mesures de soutien et des règlements techniques (voir Figure 2).

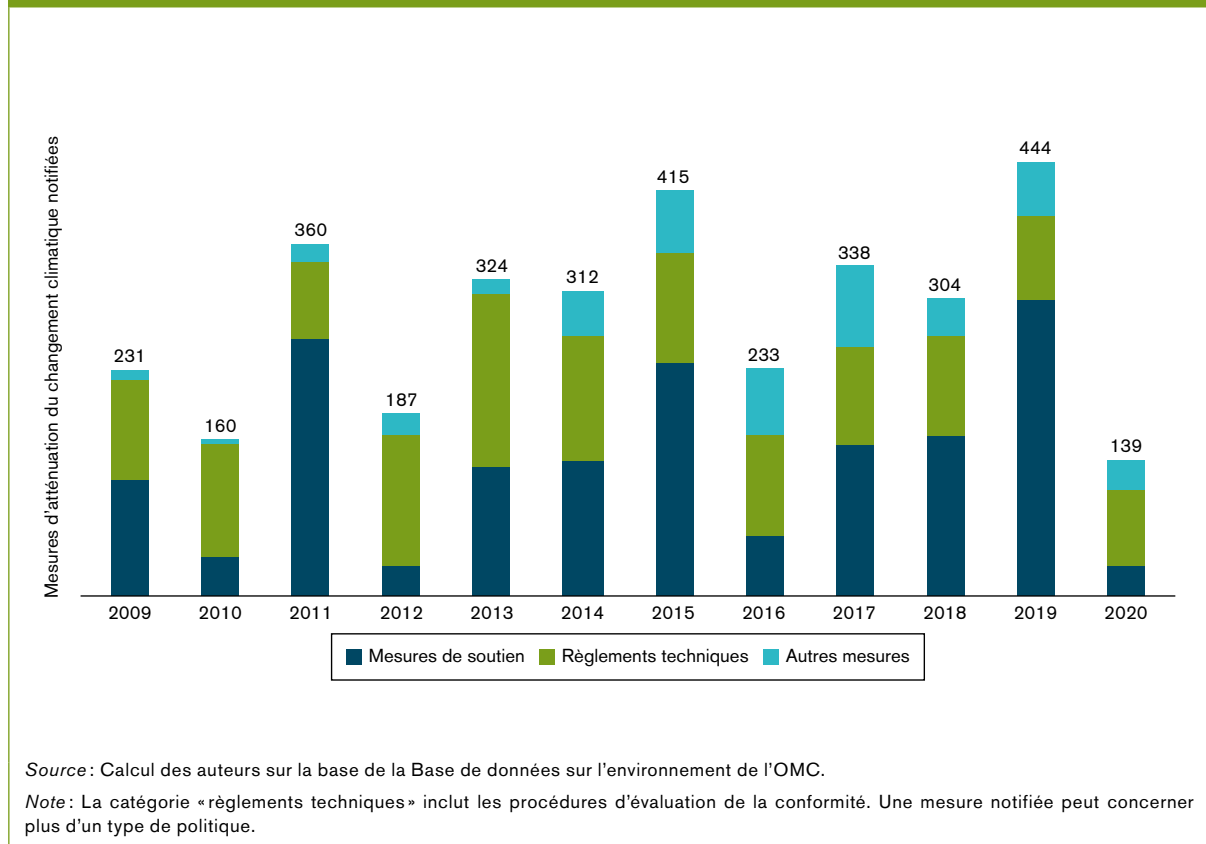
Malgré les avantages découlant de l'ouverture commerciale dans le secteur de l'environnement, les obstacles au commerce des biens et services environnementaux restent considérables. De plus, les obstacles tarifaires et non tarifaires ont tendance à être moins importants dans les secteurs à forte intensité de carbone que dans les secteurs plus écologiques (Shapiro, 2021).

La suppression d'obstacles au commerce de produits environnementaux peut contribuer à la lutte contre le changement climatique. Une analyse de simulation de l'OMC suggère que l'élimination des droits de douane et la réduction des mesures non tarifaires visant certains biens environnementaux liés à l'énergie et produits écologiquement préférables pourraient entraîner un accroissement de 109 (5%) et 10,3 (14%) d'USD, respectivement, des exportations mondiales de ces produits d'ici à 2030. Selon les estimations, l'avancée qui en résulterait en matière d'efficacité énergétique et d'adoption des énergies renouvelables permettrait une réduction de 0,6% des émissions nettes de carbone. Les effets liés à une diffusion plus rapide de l'innovation environnementale seraient quant à eux bien plus importants, conduisant notamment à une augmentation de la demande de services auxiliaires liés à la vente, à la livraison, à l'installation et à la maintenance des technologies environnementales.

Cependant, pour exploiter pleinement le potentiel du commerce international des énergies renouvelables et d'autres biens et services environnementaux, des politiques climatiques ambitieuses et des actions visant à moderniser les infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité, ainsi qu'à mettre en place une infrastructure performante et de qualité, sont nécessaires.

Améliorer les ambitions en matière de lutte contre le changement climatique et accroître

Figure 2 : Les mesures de soutien et les règlements techniques sont les mesures d'atténuation du changement climatique liées au commerce les plus courantes



l'efficacité de l'action dans ce domaine passe par une coopération internationale accrue

La lutte contre le changement climatique exige une coopération mondiale sur tous les fronts, et la coopération commerciale internationale, à l'OMC et ailleurs, fait partie intégrante de ces efforts.

Le régime international ascendant de lutte contre le changement climatique, caractérisé par des contributions déterminées au niveau national et des actions d'atténuation, encourage une large participation et souligne l'urgence de l'action climatique. Il se traduit cependant aussi par des niveaux d'ambition très variables selon les juridictions, ce qui entraîne des risques de fuite de carbone et de perte de compétitivité, en particulier dans les secteurs à forte intensité de carbone exposés au commerce. Ces risques ont poussé certains pays à envisager des mesures d'ajustement carbone aux frontières. L'absence de coordination en matière de politiques climatiques liées au commerce est cependant susceptible de donner lieu à des tensions commerciales et à une augmentation de l'incertitude du marché, ce qui découragerait les investissements à faible intensité de carbone pourtant si nécessaire.

Pour éviter de telles situations, il est nécessaire de tirer parti de toutes les occasions, à l'OMC et ailleurs, d'améliorer la coopération sur les aspects commerciaux des politiques de lutte contre le changement climatique.

Au niveau régional, un nombre limité mais croissant d'accords commerciaux, à savoir 64 des 349 accords commerciaux régionaux (ACR) notifiés, comprennent des dispositions explicites relatives au changement climatique. Dans le cadre de certains de ces ACR, les parties s'engagent à mettre en œuvre de manière effective l'Accord de Paris et à adopter des politiques de lutte contre le changement climatique, notamment des mesures de tarification du carbone, alors que d'autres ACR éliminent certains obstacles au commerce et à l'investissement pour les biens, les services et les technologies écologiques.

Au niveau mondial, comme indiqué précédemment, le système commercial multilatéral repose sur des marchés internationaux ouverts et prévisibles facilitant l'accès aux technologies environnementales, aux denrées alimentaires et à d'autres fournitures essentielles. Les Membres de l'OMC notifient leurs mesures liées au climat et discutent des

préoccupations potentielles, ainsi que des arguments environnementaux sous-jacents, dans divers organes de l'OMC, tels que le Comité du commerce et de l'environnement. Ces discussions sont également l'occasion de partager des expériences et des pratiques nationales.

Les accords de l'OMC reconnaissent expressément le droit des Membres à adopter des mesures visant à protéger l'environnement, pour autant qu'elles ne soient pas appliquées de manière arbitraire et ne soient pas plus restrictives que ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif visé. Ce sont les objectifs climatiques, et non la protection des producteurs nationaux, qui doivent justifier l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques climatiques liées au commerce. Celles-ci devraient également prendre en compte leur propre incidence sur les efforts déployés par d'autres pays dans le domaine. La protection et l'application des droits de propriété intellectuelle, comme le prévoient les règles de l'OMC, sont également essentielles pour soutenir l'innovation dans les technologies environnementales tout en favorisant le transfert des technologies.

Cependant, les Membres de l'OMC peuvent faire bien davantage pour améliorer la mesure dans laquelle le commerce et les politiques commerciales contribuent à leurs objectifs climatiques.

Premièrement, compte tenu du nombre croissant de mesures liées au commerce prises au niveau national, il convient de renforcer le rôle de l'OMC en tant qu'instance de coordination et de dialogue, et de déterminer des actions potentielles en matière de commerce et de changement climatique. Le système de comité pourrait être utilisé pour identifier les lacunes en matière de transparence et de connaissances, les possibilités de coordination, les besoins en matière de capacité et les perspectives des pays en développement, ainsi que les domaines de travail futurs, y compris les négociations potentielles. À la douzième conférence ministérielle, en juin 2002, les Membres de l'OMC ont conclu un accord interdisant certains types de subventions à la pêche. La poursuite des travaux sur des dispositions additionnelles en vue d'un accord complet à ce sujet contribuerait à une gestion encore plus durable des ressources marines et de la biodiversité.

Deuxièmement, les Membres commencent déjà à mettre en œuvre une nouvelle génération d'initiatives fondées sur la durabilité qui visent davantage à utiliser le commerce comme moyen de contribuer à la réalisation de biens publics mondiaux qu'à corriger une distorsion des échanges donnée. Parmi ces initiatives figurent les Discussions structurées sur le commerce

et la durabilité environnementale, le Dialogue informel sur la pollution par les plastiques et le commerce des plastiques écologiquement durable et l'initiative pour la réforme des subventions aux combustibles fossiles.

Certaines de ces discussions portent sur des sujets traditionnels pour les négociateurs commerciaux, à savoir les politiques tarifaires et non tarifaires. La suppression des obstacles au commerce des biens et des services environnementaux permettrait par exemple de réduire les coûts, d'élargir les marchés et de favoriser le déploiement des technologies respectueuses du climat. Un meilleur alignement des normes de sobriété en carbone permettrait de réduire les coûts de mise en conformité et d'encourager les investissements à plus grande échelle.

D'autres initiatives cherchent plutôt à générer de nouvelles connaissances susceptibles d'informer et d'améliorer les efforts des gouvernements visant à intégrer le commerce dans leurs stratégies environnementales et climatiques. Il pourrait s'agir de mieux comprendre les conséquences néfastes des subventions sur l'environnement ou les liens entre le commerce et l'économie circulaire. Trouver un équilibre entre les mesures d'incitation visant à soutenir les technologies sobres en carbone tout en minimisant les conséquences négatives pour les partenaires commerciaux permettrait également de fournir des signaux de marché plus prévisibles et plus crédibles pour l'investissement et la consommation à faible intensité de carbone. Le dialogue sur les plastiques vise à générer des connaissances sur les flux commerciaux de plastique afin de soutenir les négociations en vue d'un traité international à ce sujet dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

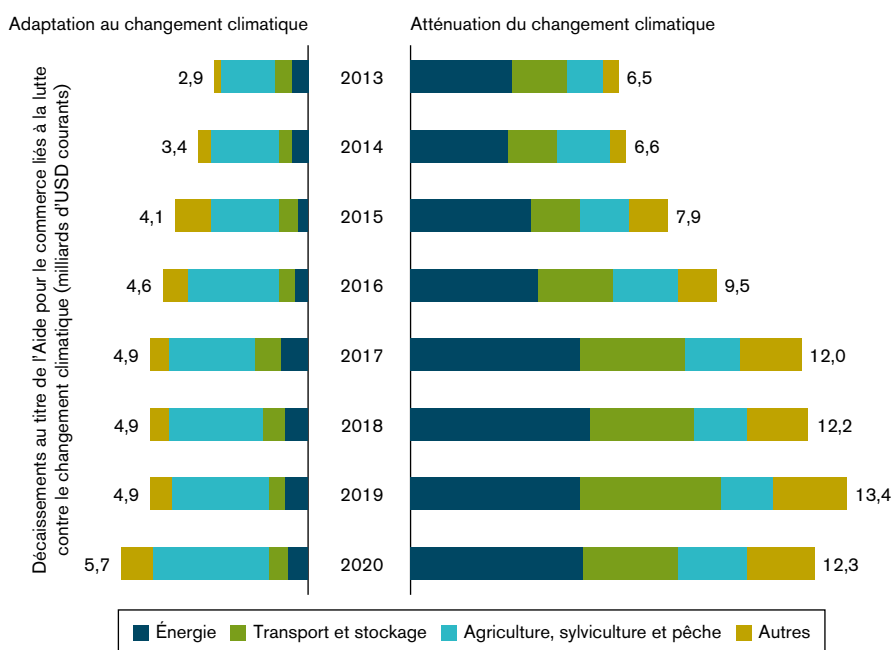
Troisièmement, les Membres de l'OMC pourraient travailler sur les facteurs liés à l'offre afin d'améliorer la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement au changement climatique. L'approfondissement et la diversification des réseaux d'approvisionnement et de transport contribueraient non seulement à réduire la vulnérabilité aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement telles que celles rencontrées depuis le début de la pandémie, mais aussi à renforcer la résilience face à des phénomènes climatiques localisés. Une amélioration du partage de l'information et du suivi garantirait une meilleure sécurité alimentaire et énergétique de tous les Membres tout en les aidant à gérer les risques liés aux goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement. Le Système d'information sur les marchés agricoles est un exemple de la manière dont cela pourrait fonctionner dans la pratique. Il s'agit d'une plate-forme d'organismes internationaux, dont

l'OMC, qui suit les approvisionnements en produits agricoles clés et fournit un cadre pour des réponses politiques coordonnées lorsque c'est nécessaire pour empêcher les marchés de se gripper. À la douzième conférence ministérielle, les Membres de l'OMC se sont engagés à relever les défis mondiaux en matière de sécurité alimentaire mondiale en exemptant de restrictions à l'exportation les denrées alimentaires achetées par le Programme alimentaire mondial à des fins humanitaires et en facilitant le commerce des denrées alimentaires, des engrais et d'autres intrants agricoles. La mise en œuvre de ces décisions pourrait contribuer à maîtriser les répercussions de la flambée des prix des denrées alimentaires en cas de crise, et donc à renforcer la sécurité alimentaire.

Quatrièmement, développer la capacité à comprendre et à gérer les risques liés au climat et les perspectives d'investissement permettrait d'améliorer les synergies

entre le financement du climat et l'aide au commerce. Le financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement reste en deçà de l'objectif de 100 milliards d'USD pour 2020 (OCDE, 2022a) et l'équilibre entre le financement de l'adaptation et de l'atténuation prévu par l'Accord de Paris n'a pas été atteint (PNUE, 2021a, 2021b). Cependant, l'Initiative Aide pour le commerce, soutenue par l'OMC et d'autres organisations, permet d'aider les pays en développement, en particulier les PMA, à mettre en place des capacités et des infrastructures commerciales résilientes au climat et à soutenir des politiques commerciales favorisant la transition vers une économie sobre en carbone. Entre 2013 et 2020, les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce liés à l'action pour le climat ont atteint 96 milliards d'USD, la part la plus importante des décaissements étant destinée à l'atténuation du changement climatique (voir Figure 3).

Figure 3 : Les décaissements liés à la lutte contre le changement climatique ont augmenté au cours de la dernière décennie



Source : Calculs des auteurs sur la base de données sur les activités d'aide CAD -SNPC (Système de notification des pays créanciers du Comité d'aide au développement) de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Note : Seuls les projets ayant pour objectif explicite l'adaptation au changement climatique ou son atténuation, ainsi que les projets faisant du changement climatique un objectif important mais secondaire sont considérés comme une aide officielle au développement liée au changement climatique. Les projets peuvent être transversaux et avoir à la fois des objectifs d'adaptation et d'atténuation.

Enfin, il est important de renforcer la coopération actuelle de l'OMC avec diverses organisations internationales et régionales, notamment dans les domaines de la prévention des risques climatiques, du secours d'urgence en cas de catastrophe d'origine climatique, de la décarbonation des transports et du financement du climat. Ces dernières années, les Membres de l'OMC ont commencé à affronter

certaines de ces questions. Cependant, compte tenu de l'ampleur et de l'urgence de la crise climatique, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer une transition plus équitable et plus juste vers une économie sobre en carbone et un avenir plus résilient.